ESTUAIRE-SILLON.FR

Assainissement non collectif

40% des habitants d'Estuaire et Sillon disposent d'un équipement d'assainissement non collectif. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) contrôle périodiquement les installations, informe et conseille les usagers. Ses missions consistent à surveiller le parc d'installation pour limiter les impacts sur la santé des habitants et le milieu naturel et à améliorer le parc d'installation en accompagnant et en contrôlant les projet de rénovation ou de construction.



Installer et entretenir un dispositif individuel de traitement des eaux usées



La procédure

La construction ou la rénovation d'un logement avec demande d'urbanisme. Quelles démarches ?



Les familles de dispositif https://www.estuaire-sillon.fr/au-quotidien/assainissement/assainissement-non-collectif-4862.html



L' entretien

Nos conseils pratiques pour l'entretien des ouvrages



https://www.estuaire-sillon.fr/au-quotidien/assainissement/assainissement-non-collectif-4862.html

Le contrôle d'une installation d'assainissement

Le contrôle périodique des installations est effectué tous les 6 ans



Clapets anti-retour : la solution contre les refoulements d'eaux usées

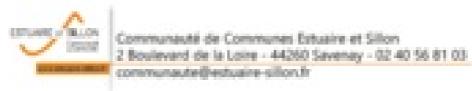
RÈGLEMENT DE SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2023



+ VOIR TOUTES LES PUBLICATIONS



Règlement du service dassainissement non collectif



ASSAINISSEMENT

Règlement du service d'Assainissement Non collectif 2023

PDF - 1,4 Mo



★ TÉLÉCHARGER

